

LE CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES

Bonjour à toutes et tous,

Suite à notre enquête auprès des seniors de notre commune, nous avons reçu des questions, suggestions et autres propositions diverses de ceux-ci. Nous les avons envoyés aux autorités communales. Monsieur Marc CAPRASSE est venu nous expliquer quelques points concernant surtout la sécurité, une des principales inquiétudes des seniors. Vous trouverez ci-dessous le courrier envoyé et la réponse reçue.

Et, entre-temps, vous avez reçu des invitations à participer à différentes séances d'informations sur le sujet !

Nous recevons ce 2 décembre le commissaire de police de notre zone qui viendra nous renseigner, entre autres, sur les différents moyens, simples souvent, à mettre en place chez nous et dans nos quartiers. Nous reviendrons vers vous pour vous donner le compte rendu de cette réunion.

Et pour terminer, nous lançons le café wallon !

Le premier à Houffalize le jeudi 25 novembre à 14h au centre sportif.

Ensuite, chaque mois dans une des différentes salles des anciennes communes.

Pour cela, nous reviendrons vers vous très vite pour vous communiquer le calendrier et beaucoup plus !

Et d'ores et déjà, les membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Bien à vous

Francis LEONARD, Président – Messieurs Gérard CLOSE et Daniel ROB, Vice-Présidents et les membres du CCCA

Courrier transmis aux autorités communales

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames les Echevines,
Messieurs les Echevins,

Objet : diverses demandes émanant du Conseil Consultatif Communal des Aînés.

Le Conseil Consultatif Communal des Aînés, réuni en séance le 10 juin dernier, a décidé de vous transmettre diverses demandes émanant des seniors résidant dans la Commune et reçues lors de la distribution du premier « guide pratique au service des aînés d'Houffalize ». Nous souhaitons attirer votre attention sur leurs attentes, souhaits, désirs et suggestions qui peuvent améliorer leur quotidien et celui de tout un chacun de la Commune. Nous espérons que vous aurez à cœur d'y apporter des solutions avec, éventuellement, la collaboration des membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés.

1. La sécurité.

- 1.1. Installation de panneaux « Les voisins veillent » (point voté en séance et approuvé par 7 voix pour et 5 voix contre) (aux entrées et aux sorties des différents villages et quelques points stratégiques de la Commune).

Un certain nombre de Communes ont déjà installé ce genre de panneaux. Ils ont un effet dissuasif pour les malveillants et rassurant pour les habitants.

Nous sommes convaincus que les voisins veillent naturellement les uns sur les autres dans notre Commune mais l'installation de ces panneaux pourraient venir en complément de ces actions.

Il est évident que nous ne voulons pas former des milices locales... « Ça va sans dire mais c'est encore mieux en le disant » !

Les membres du CCCA se tiennent bien sûr à votre disposition pour vous apporter, si nécessaire, une aide logistique pour la réalisation de ce projet.

1.2. La traversée du centre-ville et de certains villages de la Commune.

Plusieurs habitants de la Commune ont fait part de leur sentiment d'insécurité, notamment pour traverser la rue dans le Centre-ville.

Les membres du CCCA sont conscients que les autorités communales :

- Ne sont pas responsables du comportement de certains automobilistes qui ne respectent pas le code de la route et manquent de civisme.
 - Ne peuvent pas intervenir seules sur les voiries du ressort de la Province ou de la Région.
- Néanmoins, les membres souhaitent faire part aux autorités communales de leurs réflexions.

1.2.1. Possibilité de limiter la vitesse à 30 km/heure dans la traversée du Centre-ville (début de la Rue de Bastogne jusqu'au SPAR) et à certains endroits potentiellement dangereux de la Commune (exemple : traversée de Tavigny) via un Arrêté pris par le Bourgmestre.

1.2.2. Le placement de radars répressifs dans la traversée du Centre-ville (ce procédé est déjà utilisé pour la traversée de Sommerain) et dans les endroits fort fréquentés de la Commune (la traversée de Tavigny, Nadrin...).

1.2.3. Renforcement de la mise en place de « chicanes » à l'aide de pots de fleurs (exemple : village de Mont).

Les membres du CCCA savent qu'il existe au niveau communal un plan de mobilité reprenant des projets à réaliser et souhaiteraient savoir s'ils peuvent en avoir connaissance.

2. La taxe immondices (pour les seniors isolés).

Actuellement, les seniors isolés reçoivent un rouleau de sacs poubelle gratuit. Le montant de la taxe ne peut pas être diminué puisqu'il représente « le coût vérité » pour le recyclage des déchets et n'est pas laissé à l'appréciation de l'Administration communale. Néanmoins, les membres du CCCA s'interrogent sur la possibilité d'octroyer 2 rouleaux de sacs poubelle gratuits à ces personnes.

En effet, certains seniors isolés utilisent un sac poubelle tous les 15 jours et un deuxième rouleau gratuit viendrait presque couvrir leurs besoins annuels. Pour certains citoyens isolés avec peu de revenus, ce petit geste serait appréciable.

3. Installation de toilettes publiques.

Des toilettes publiques (comme celles installées à Houffalize) seraient aussi bienvenues dans quelques centres de villages ou aires de pique-niques de la Commune (Nadrin, Tavigny, Buret...).

4. Installation du gaz de ville.

Les membres du CCCA souhaiteraient vous soumettre une dernière question :
L'installation du gaz de ville a-t-elle déjà été envisagée à Houffalize et pour les bâtiments publics ? Des enquêtes prospectives ont-elles déjà été réalisées ?

Voilà, le fruit de notre travail qui est en fait, la raison d'être d'un CCCA, assurer le relais entre les seniors de notre Commune et les autorités communales.

Nous vous remercions pour l'attention que vous réserverez à la présente et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Bourgmestre, Mesdames les Echevines, Messieurs les Echevins, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour le Conseil Consultatif Communal des Aînés,

Le Président,

F. LEONARD

Réponse de Monsieur le Bourgmestre

Monsieur Léonard, Cher Président,

Suite à votre courrier daté du 29 juillet, je vous fais paff de la situation quant à vos différentes requêtes.

Pour ce qui est de vos questions relatives à la sécurité, un responsable de notre zone de police pourra bientôt vous entretenir des moyens d'action à mettre en œuvre.

1. Installation des panneaux « Les voisins veillent » pourra être discutée avec un représentant de notre zone de police.
2. La limitation de la vitesse à 30km/h ne peut s'exercer que sous certaines conditions :
 - 2.1 Zone résidentielle
 - 2.2 Zone de travaux
 - 2.3 Zone d'accès aux infrastructures scolaires
3. Des radars répressifs placés dans la traversée du centre-ville est un projet difficile à mettre en œuvre mis à part à la hauteur du cimetière.
4. Le placement de chicanes pourra être développé suite aux différentes réunions programmées sur la Commune et en concertation avec les riverains.

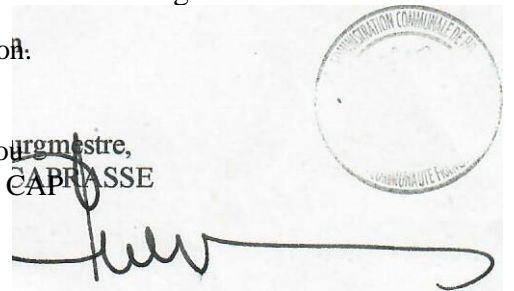
Pour ce qui est du don d'un rouleau supplémentaire de sacs pour déchets aux personnes isolées, le sac bleu est à présent d'usage et remet donc en cause l'objet de la demande.

Pour ce qui est de l'installation de toilettes publiques ; celle-ci doit s'opérer à Nadrin puisque ce pôle touristique ne possède plus de structures Horeca permettant de répondre aux besoins."

Pour ce qui est de l'installation du gaz de ville ; cette option est financièrement inenvisageable pour le moment mais pourrait se concrétiser avec une aide financière de la Région.

Je vous remercie de votre implication et reste à votre entière disposition.
Cordialement.

Le Bourgmestre,
M. CABRASSE



Agent traitant : Manuela Di Pinto O) 061/280052 G
manuela.dipinto@houffalize.be

Administration communale de Houffalize — rue de Schaerbeek n° 1 à 66660
Houffalize